

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
VIVIENNE-GAILLON
22.03. 2016**

Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène DE BARMON	Oui	Christine VOS	Oui
		Gilles DEJEAN DE LA BATIE	Excusé
Sandrine WANTEN	Non	Marie-Laure THIERRY	Non
Marielle KHAKOULIA	Excusée		
Muriel POISSON	Non	Catherine GARNIER- DUVERNET	Non
Anne-Sophie JELIC	Oui		
Marie-Christine MALECOT	Oui		
Franck BOYER	Oui		
Géraldine WOLF	Oui		
Jérôme BARLATIER	Excusé		
Pascal MUNIER	Oui		
Édouard WOLF	Oui		
Patrice TIJOUX	Non		
Fabrice CAMPION	Non		

Élus présents : Olivia HICKS-GARCIA, Véronique LEVIEUX, Bruno CHARPENTIER, Olivier MAILLEBUAU, Maxime DES GAYETS, Brigitte VAN HOEGAERDEN

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Après de multiples discussions, le compte rendu a été approuvé. Suite à la démission de deux personnes (Emilie DHAL et Muriel POISSON), deux suppléantes ont été titularisées : Anne-Sophie JELIC et Géraldine WOLF. Elles se présentent devant les autres membres du Conseil de quartier.

2. PRÉSENTATION DU CONTRAT DU RENOUVEAU COMMERCIAL

Christine VOS a été présente lors de la présentation faite par l'APUR (Agence Parisienne d'Urbanisme). Elle considère que les analyses et les conclusions de cette étude, qui montre que le quartier Vivienne-Gaillon est bien fourni en commerces de proximité) sont faussées car ne prennent pas en compte l'augmentation considérables des commerces de restauration rapide. Elle pose la question de la pertinence d'un dispositif de sauvegarde des commerces de

proximité dans le quartier Vivienne-Gaillon à l'instar de celui mis en place pour la rue Saint Denis.

Véronique LEVIEUX précise que cela n'est pas envisagé du moins dans l'immédiat car la détermination des quartiers prioritaires est faite pour tout le territoire parisien et que l'enveloppe dédiée est fixe. Les mêmes techniques d'analyse ont été utilisées pour toute la capitale mais malheureusement la zone située autour de la rue Sainte Anne n'a pas été retenue comme étant prioritaire. Il faut de toute façon travailler avec les commerçants pour trouver un équilibre : il y a des commerçants qui ouvrent le samedi mais pour relativement peu de clients.

Olivia HICKS-GARCIA précise que la même problématique d'assimilation linguistique fait que le MacDonal'd soit considéré un commerce alimentaire.

Maxime DES GAYETS rappelle qu'il ne faut pas confondre APUR et SEMAEST, la structure appartenant à la Ville de Paris et qui préempte des immeubles qui se libèrent pour le compte de la Ville. La question qui se pose dans le quartier n'est pas la monoactivité mais le changement de tissu commercial. On ne peut pas en faire un deuxième Vital 'quartier. Il faut du temps pour changer la physionomie d'un quartier. Les commerces nouvellement installés peuvent avoir des difficultés car parfois trop spécifiques ou trop isolés.

Géraldine WOLF précise qu'il ne faut pas oublier qu'il y a également des familles, non seulement des bureaux et des touristes.

Hélène DE BARMON considère qu'il y a trop de choses qui sont comprises dans la dénomination « commerces de proximité » ou « alimentaires » ce qui biaise les résultats de l'étude.

3. POINT SUR LE PROJET DE LA RUE DES PETITS CHAMPS

L'élargissement des trottoirs de la rue des Petits Champs est une priorité pour le Conseil de quartier. Hélène DE BARMON et Franck BOYER ont assisté à une présentation faite à l'Hôtel de Ville pour les porteurs de projets de l'année 2015 « Paris piéton ». Les travaux sont censés démarrer au dernier trimestre de cette année. La voirie de la Ville de Paris étudie diverses solutions, annoncées novatrices (zones de rencontres, installation d'espaces de vie - terrasse, végétalisation,...) qui vont au-delà du concept d'élargissement des trottoirs, projet déposé par le Conseil de quartier. La voirie explique que l'objectif principal est d'interrompre la circulation de l'axe Est-Ouest pour diminuer le flux de voitures générateur de pollution et créer des espaces de vie urbaine. L'ensemble, à l'étude, sera proposé dans un premier temps aux adjoints mairie 2ème/mairie 1er puis à consultation des conseils de quartier en Juin. Le Conseil de quartier affirme sa volonté de participer avant juin aux réunions, car il ne pourrait plus se réunir pour donner des avis consultatifs sur le projet avant le dernier trimestre. Des informations complémentaires doivent être demandées auprès de l'Hôtel de Ville. La mairie du 2^e arrondissement va insister à son tour en ce sens.

4. PRESENTATION DU PROJET SAINT MARC-PASSAGE DES PANORAMAS

Delphine HENNER présente ce projet déposé au nom du Conseil de quartier. Il a pour but la valorisation de ces deux rues malheureusement mal exploitées et dégradées. Cette situation entraîne des soucis de propreté, de nuisances diverses et d'incivilités. La rue des Panoramas a été fermée à la circulation mais son aspect piéton n'est pas mis en valeur.

Il est proposé : - Coté impair rétrécissement de la voirie au profit de la surface de trottoirs, peu larges et pourtant très fréquentés, la restauration des revêtements et marquages de sol, la mise en place d'un cheminement pavé vers l'entrée du passage des panoramas avec végétalisation éventuelle et implantation de panneaux histoire/architecture
Ainsi que la mise en valeur de l'entrée du passage avec de la végétalisation adaptée, la mise en place d'endroits dédiés aux containers de la galerie.

Olivier MAILLEBUAU rappelle qu'il s'agit d'un passage privé qui n'a pas de convention avec la mairie. Il y a 3 copropriétés qui ne s'entendent pas bien mais la mairie doit être propositionnelle et réfléchir sur les entrées du passage.

Bruno CHARPENTIER précise que les copropriétés ont peur qu'une éventuelle convention avec la Ville ait des répercussions sur les commerces du passage (essentiellement des restaurants).

5. REGROUPEMENT DES 4 ARRONDISSEMENTS DE PARIS CENTRE

Véronique Levieux rappelle qu'il faut que cela fasse objet d'une modification législative. Cela peut donner plus de visibilité et des moyens à l'action politique municipale. Il y a des problématiques communes d'évolution. Il y aurait la mutualisation des actions mais pas forcément des budgets.

6. LIENS ENTRE LE CONSEIL DE QUARTIER ET LA MAIRIE D'ARRONDISSEMENT

Maxime DES GAYETS réitère la proposition d'envoyer plus en amont les sujets prospectifs traités par la mairie d'arrondissement pour que les Conseils de quartier en prennent connaissance et éventuellement donnent un avis consultatif.

Concernant le collège « Personnalités qualifiées » du Conseil de quartier dont les membres sont pour la plupart absents, le maire contactera les personnes désignées pour leur demander si elles souhaitent toujours participer.

6. DIVERS

Christine VOS évoque les murs anti-urine déjà testés à Paris. Olivier MAILLEBUAU précise que le test qui a eu lieu dans le 3^{ème} est peu concluant (dispersion du jet d'urine peu efficace, cher). Les services vont essayer avec une autre peinture.

Prochaines réunions du Conseil de quartier les 23.05.2016 et 27.06.2016 (à confirmer si nécessaire) à 20 heures en mairie d'arrondissement.